

Communiqué de presse
Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030
Concertation autour du projet de rénovation et de mise aux normes de la piste de
bobsleigh, luge et skeleton de La Plagne

Marseille, le 1er juillet 2026

La Solideo Alpes 2030 a organisé, le 30 juin à La Plagne, une réunion publique consacrée au projet de rénovation et de mise aux normes de la piste de bobsleigh, luge et skeleton. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des concertations déjà engagées depuis plusieurs semaines par la Solideo Alpes 2030 sur les futurs sites olympiques.

Près de 80 personnes ont participé à cet échange. En présence du Président du SIGP (Syndicat intercommunal de La Grande Plagne), du COJOP Alpes 2030 et de Romain Heinrich, athlète de l'équipe de France de bobsleigh, les équipes de la Solideo Alpes 2030 ont présenté l'état d'avancement du projet, ses objectifs à l'horizon des Jeux ainsi que les perspectives d'héritage pour le territoire. Les habitants, acteurs économiques, associations et usagers ont ensuite pu échanger avec les porteurs du projet, poser leurs questions et formuler leurs observations.

En amont de cette réunion, une visite participative de la piste s'est tenue le 29 juin, réunissant une trentaine de participants. Ce temps d'échange sur le terrain a permis de faire découvrir le site concerné, d'expliquer les enjeux techniques et environnementaux du projet, de présenter son calendrier et les études en cours, ainsi que de recueillir les premières contributions du public.

Les échanges recueillis lors de ces deux temps de concertation viennent compléter les contributions déposées en ligne et celles consignées dans les registres papier mis à disposition dans les mairies d'Aime-la-Plagne, de La Plagne Tarentaise et de Champagny-en-Vanoise. L'ensemble de ces contributions alimentera le bilan de la concertation, qui sera rendu public à l'issue de la démarche.

Rappel du projet de rénovation et mis aux normes la piste de bobsleigh, luge et skeleton

Le projet de rénovation de la piste de bobsleigh, luge et skeleton de La Plagne s'inscrit dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030, sous la maîtrise d'ouvrage de la Solideo Alpes 2030, suite à un transfert de maîtrise d'ouvrage du SIGP (Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne) et de la commune de La Plagne Tarentaise. Conçue à l'origine pour les Jeux Olympiques d'hiver de 1992, cette piste

constitue aujourd'hui l'unique équipement français homologué pour les disciplines de bobsleigh, luge et skeleton.

Le programme de rénovation vise à moderniser et sécuriser l'infrastructure existante, améliorer sa performance énergétique et procéder à la mise aux normes de la piste ainsi que de ses installations techniques. Les espaces nécessaires au fonctionnement de la piste, dédiés aux personnels sportifs, techniques, logistiques et à l'organisation, seront réaménagés. Les bâtiments attenants feront l'objet d'une réhabilitation complète : la tour de chronométrage, le bâtiment de stockage des bobsleighs, les vestiaires, la salle d'échauffement, la salle du jury, ainsi que des espaces dédiés pendant les Jeux aux fédérations, aux volontaires, aux contrôles antidopage et au poste médical.

Par ailleurs, des mesures destinées à réduire la consommation d'énergie seront mises en place : installation d'une turbine de production d'énergie renouvelable, évolution de la centrale de réfrigération, rénovation des coques calorifuges extérieures des virages, neutralisation de la réfrigération des murets, etc.

Au-delà de l'échéance olympique, l'enjeu est celui de la pérennisation d'un équipement structurant pour la station de La Plagne et, plus largement, pour la filière des sports de glace en France. L'ensemble de ces aménagements s'inscrit dans le programme d'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030, avec pour objectif de renforcer l'exploitation sportive et touristique annuelle du site et de poursuivre l'accueil de compétitions internationales de haut niveau.

S'informer et contribuer

L'ensemble des informations relatives au projet sur la plateforme de participation citoyenne dédiée : [PLATEFORME SOLIDEO 2030 : Solideo Alpes 2030](#)

Les habitants et les acteurs du territoire peuvent continuer à déposer leurs contributions et observations jusqu'au 22 juillet 2026 via cette plateforme sur les registres en ligne et dans les mairies des communes concernées par le projet.

À propos de la Solideo Alpes 2030

Créée par décret en février 2025, la **Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030** est un établissement public chargé de la réalisation des ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Présidée alternativement par les deux présidents de Région Sud et Auvergne Rhône Alpes, elle veille à garantir la livraison des infrastructures dans les délais, avec un haut niveau d'exigence environnementale, d'innovation et d'héritage pour les territoires alpins.

Contact Presse :

presse@solideo2030.fr

06 64 6919 90 / 07 71 50 50 09